



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon

Jeudi 19 avril 2018 à Begnins

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour

Appel des communes : **Présentes :** 41 communes / 38 communes DISREN

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Préavis N°30-2018 - DISREN "Demande de crédit de CHF 1'972'840 pour la réalisation d'investissements sur le domaine transfrontalier Dôle-Dappes-Tuffes"

Ce préavis est adopté par 117 oui, 5 non et 3 abstentions

Postulat Farine "Pour demander une mise sur pied d'une démarche participative régionale concernant le pôle nature de la Givrine"

Ce postulat est adopté par 95 oui, 25 non et 13 abstentions

Election du Comité de Direction (CoDir)

Pierre-Alain Schmidt (Mies) est élu par 130 oui, 3 abstentions et 0 non

Interpellation Elvira Rölli pour la Sous-région Jura-Lac

L'interpellation est soutenue par 95 oui, 17 abstentions et 13 non

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

La Secrétaire


Valérie Jeanrenaud


Katherina Repond



Burtigny, le 23 avril 2018